



Taekwondo Canada Avis d'assemblée annuelle 2025

Conformément aux Règlements de Taekwondo Canada, le présent avis est pour annoncer la tenue de l'assemblée annuelle (AA) 2025 de Taekwondo Canada prévue pour le **dimanche, 28 septembre 2025 à 19h00 HAE.**

Cette AA se déroulera en ligne, sur la plateforme ZOOM et les délégué(e)s des membres doivent obligatoirement s'inscrire pour confirmer leur participation à la réunion virtuelle. Conformément aux dispositions de l'Article 3.9 des Règlements, les inscriptions se limitent aux délégué(e)s autorisé(e)s des OP/TS et du groupe d'intérêts national. Pour vous inscrire en tant que délégué(e), veuillez envoyer un courriel au ed@taekwondo-canada.com en fournissant les renseignements suivants :

- Nom complet du membre votant ou du/de la délégué(e)
- Association provinciale/territoriale que représente le membre votant ou le/la délégué(e).
- Adresse courriel du membre votant ou du/de la délégué(e) (remarque : c'est l'adresse qui doit être utilisée pour la connexion et la participation à l'AA).

Les inscriptions à l'AA sont ouvertes aux membres à compter du 25 août 2025 et continuent jusqu'au 19 septembre 2025 à 17h00 HAE. Pour avoir le droit de vote lors de l'AA il faut vous inscrire avant le 19 septembre au plus tard. **Veuillez prendre note que les droits d'affiliation impayés et les listes de participants en attente de réception doivent être réglés/reçus comme préalable à la participation à la réunion, ceci pour assurer que les provinces et territoires sont en règle. Aucune exception ne sera faite.**

Conformément à l'Article 3.12 des Règlements, l'ordre du jour de l'assemblée annuelle est comme suit :

- a) Ouverture de la séance
- b) Confirmation que les conditions de quorum sont remplies
- c) Désignation des scrutateurs
- d) Approbation de l'ordre du jour
- e) Divulgarion des conflits d'intérêts éventuels
- f) Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle et de l'assemblée extraordinaire précédentes
- g) Rapports du conseil d'administration, des comités, et des membres du personnel
- h) Rapport des vérificateurs
- i) Désignation des vérificateurs – Motion proposant de désigner Bruce Deep - Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP – CPA à titre de vérificateur de Taekwondo Canada pour l'exercice financier à venir.



- j) Points spécifiés dans l'avis de réunion
 - a. Révisions proposées aux règlements de Taekwondo Canada :
 - i. Résolution #1 - 4.10 et 4.11 (clarification/alignement sur le cycle des élections)
 - ii. Résolution #2 - 4.14 et Annexe A (nombre maximum de périodes de service consécutives)
- k) Élection de l'administrateur/administratrice représentant les athlètes :
 - a. Motion proposant d'élire Jordan Stewart, dont la candidature est avancée par les athlètes de l'équipe nationale sénior, au poste d'administrateur représentant les athlètes, pour une période de service allant jusqu'à l'AA de 2028.
- l) Levée de la séance

MISES À JOUR PROPOSÉES AUX RÈGLEMENTS DE TAEKWONDO CANADA

Deux résolutions se rapportant aux Règlements de Taekwondo Canada seront soumises au vote lors de l'AA. Avec l'approbation du conseil de TC, les modifications suivantes sont proposées au niveau des Règlements :

1. **Résolution #1**
Clarifier les cycles d'élection et la répartition biennale des postes d'administrateur à élire.
2. **Résolution #2**
Prescrire des limites sur le nombre de périodes de service consécutives pour les administrateurs qui siègent au conseil d'administration de Taekwondo Canada (pour nous mettre en conformité avec le Code de gouvernance du sport canadien).

ÉLECTION DE L'ADMINISTRATEUR/ADMINISTRATRICE REPRÉSENTANT LES ATHLÈTES

En mars 2025, les membres ont adopté des révisions aux Règlements de Taekwondo Canada dans le but de créer un nouveau poste d'administrateur/administratrice représentant les athlètes au sein du conseil d'administration. En avril, les athlètes de l'équipe nationale sénior ont été invités à prendre part à un processus officiel de mise en candidature afin de choisir un(e) candidat(e) à ce poste. Ce processus a été encadré par AthlètesCAN et le vote a été géré indépendamment par Sport Law. Les athlètes de l'équipe nationale sénior ont choisi Jordan Stewart comme candidat au poste. Lors de la prochaine AA, les membres seront priés de ratifier/accepter cette candidature et d'élire officiellement Jordan Stewart au poste d'administrateur représentant les athlètes. La période de service définie pour ce poste est en conformité avec les dispositions des Règlements de Taekwondo Canada.



Mise en candidature des membres aux comités

Taekwondo Canada invite les personnes qui souhaitent de porter candidat(e) aux comités suivants à soumettre leur CV pour examen :

- Gouvernance
- Mise en candidature

Toutes les candidatures DOIVENT obligatoirement être soumises et adressées au Comité de mise en candidature au nominations@taekwondo-canada.com. La date limite pour soumettre les expressions d'intérêt est le 26 septembre 2025 à 17h00 HE, au plus tard. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas considérés.

Pour l'assemblée annuelle 2025, Taekwondo Canada recherche tout particulièrement des candidat(e)s aux comités avec de l'expérience pratique dans les domaines du droit ou de la gouvernance. De plus, nous sollicitons les candidatures de personnes issues de la diversité, notamment la diversité des orientations sexuelles et des genres et la diversité auto-identifiée.

Les compétences et les qualifications recherchées incluent :

- De l'expérience dans l'élaboration, la rédaction et l'interprétation de politiques de gouvernance
- Une compréhension totale des situations de conflits d'intérêts et une conscience de l'importance d'éviter de se mettre en situation de conflit d'intérêts
- Une disposition à soutenir et à collaborer avec le personnel de Taekwondo Canada dans la mission commune de faire rayonner le taekwondo au Canada.

De plus, les candidats doivent incarner les qualités suivantes :

- Être représentatif de la répartition géographique et démographique des membres
- Faire preuve d'esprit d'équipe
- De l'expérience en gestion des risques
- De l'expérience au sein d'un conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif
- Un bon sens des affaires
- De l'expérience en élaboration de politiques
- Une expérience avérée de pensée et de planification stratégique
- Un comportement éthique ancré dans des valeurs solides
- L'engagement et la capacité nécessaires pour assumer pleinement le rôle



TAEKWONDO CANADA

613-695-5425 | info@taekwondo-canada.com | www.taekwondo-canada.com

Les renseignements complémentaires, notamment le lien de connexion ZOOM, les instructions pour voter, les rapports et les états financiers vérifiés vous seront acheminés en amont de la réunion. Les dossiers de candidature dûment validés seront acheminés au moins quatorze (14) jours avant la réunion.

Merci beaucoup et au plaisir de vous voir prochainement lors de l'assemblée annuelle.

Très cordialement,

Anthony Petrone
Secrétaire
Taekwondo Canada

